

Compte-rendu du conseil d'école

7 novembre 2023

Saint Denis sur Loire

Sont excusés :

Lavaud Pamela enseignante CP-CE1, Ménars

Moretti Jean-Marc, Maire de Villerbon

Vigié Du Cayla Philippe, adjoint aux affaires scolaires de Saint Denis-Sur-Loire

Sont présents :

Les enseignantes :

Mohr Sophie, directrice, Saint Denis-Sur-Loire

Blanchard Amélie directrice, Villerbon

Saint-Paul Amélie, directrice, Ménars

Bonnet Virginie, enseignante GS-CP

Tudeau Amélie, enseignante CP-CE1

Garreau Dolorès, enseignante CE2-CM1, Saint Denis-Sur-Loire

Perdereau Marianne, enseignante CM2 Villerbon

Les représentants des mairies :

Menon Patrick, maire de Saint Denis-Sur-Loire

Malfoy Michel, maire adjoint de Ménars

Chateigner Emilie, adjointe aux affaires scolaires de Ménars

Touzelet Serge, maire de Ménars

Meublat Cécile, adjointe aux affaires scolaires Villerbon

Les délégués de parents d'élèves :

St-Denis : Vernouillet Mélanie (maternelle)

Esteves Pascal (maternelle)

Baudry Marine (CE2 CM1)

Villerbon : Beaupré France (maternelle)

Ferreira de Melo Philippe (CM1 CM2)

Kamin Marion (CP CE1)

Ménars : Langevain Aurélie (CE1 CE2)

Royer Sandrine (CE1 CE2)

1. Vote pour réunir les 3 conseils d'école

Tout le monde est d'accord pour réunir les 3 conseils d'école du RPI.

Il y a 3 conseils d'école dans l'année :

mardi 7 novembre 2023 à Saint Denis-Sur-Loire

mardi 20 février à Villerbon

mardi 25 juin à Ménars.

2. Rappel des compétences du conseil d'école

Trois réunions par an réunissent les délégués de parents, les enseignants, les mairies, les DDEN.

Les représentants de l'Éducation Nationale peuvent également y assister ; ils y sont conviés.

Le rôle du Conseil d'école :

Élaboration et vote du règlement intérieur en adéquation avec le projet d'école auquel il est associé. Il donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école :

- Les actions qui sont entreprises pour réaliser les objectifs définis sur les programmes de l'Éducation Nationale
- L'utilisation des moyens alloués à l'école (dons, levées de fonds, ...)
- Les activités périscolaires
- La restauration
- L'hygiène
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- L'organisation des activités complémentaires éducatives, culturelles et sportives
- L'organisation des différentes rencontres parents / élèves

Le conseil n'a pas d'avis à donner sur les choix pédagogiques de l'enseignant dans la pratique de sa classe.

Le compte rendu du conseil d'école est affiché dans chaque école. Les parents délégués en reçoivent un exemplaire.

Il est également consultable sur le site internet de chaque commune.

3. Vote du règlement intérieur des écoles

Donné en début d'année à tous les parents.

Ajout d'un paragraphe sur la prise en charge des élèves victimes de harcèlement à l'école (Programme PHARE).

« Afin de lutter contre le harcèlement, l'école a signé la charte de mise en place du protocole PHARE. Celui-ci sera mis en œuvre pour toute situation d'intimidation ou de harcèlement. Dans ce cadre les élèves peuvent être entendus par des membres de l'équipe « bien être à l'école » composée de personnes extérieures à l'école (personnes de l'inspection académique). »

Le but est de réfléchir et faire réfléchir les acteurs en toute bienveillance, dans un cadre restreint, dans un premier temps sans sanction pour aucun des acteurs. Les directeurs ont eu une formation sur ce programme.

Règlement intérieur voté à l'unanimité.

4. Point sur les effectifs de rentrée et sur la répartition des classes

Saint Denis-Sur-Loire : 6 PS + 8 MS + 6 GS = 20 // 7 CE2 + 14 CM1 = 21

Villerbon : 8 PS + 14 MS = 22 // 10 CP + 12 CE1 = 22 // 5 CM1 + 18 CM2 = 23

Ménars : 12 GS + 11 CP = 23 // 7 CE1 - 15 CE2 = 22

Total : 153 élèves, une moyenne de 21,85 élèves par classe

5. Point sur les budgets

Actuellement les mairies octroient pour l'année :

→ un budget de 54 euros par élève par an.

→ 50 euros par classe pour les directions,

→ 250 euros par classe pour le bus (sorties scolaires)

6. Point sur le projet d'école de rédigé en juin de 2021 et toujours en vigueur

Axe n°1 : Assurer l'acquisition des enseignements

Axe n°2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Axe n°3 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

6. Point sur les PPMS et la sécurité

Les documents obligatoires et exercices :

Dans les bâtiments sont affichés :

- Un PPMS Plan particuliers de Mise en Sûreté concernant les risques majeurs:

Un exercice est réalisé dans l'année (généralement un confinement).

- Un PPMS spécifique Attentat-Intrusion : un exercice doit être réalisé dans le courant de l'année.

Saint Denis-Sur-Loire : fait le 3 octobre 2023 ainsi que l'exercice d'évacuation - incendie le 12 octobre 2023.

Ménars : fait le 10 octobre 2023 et l'exercice évacuation - incendie le 25 septembre 2023.

Villerbon fait le 6 octobre 2023 pour les maternelles et 9 octobre pour l'élémentaire et l'exercice évacuation - incendie le 28 septembre 2023.

8. Point sur les sorties et projets scolaires

Ménars :

→ GS – CP :

- Visite à la boulangerie de Ménars jeudi 18 janvier.

→ GS-CP-CE1-CE2 :

- 30 janvier 2024 intervention Agglopolys sur le tri des déchets.
- Intervention de Jean-marc Wormser (association « lire et faire lire »), en lecture offerte tous les mardis depuis la rentrée de Toussaint de 14h à 15h.

→ CE1-CE2

- Projet avec l'école d'arts sur les déchets et le recyclage (3 jeudis en période 3).
- piscine de décembre à mars.

Saint Denis-Sur-Loire :

→ La classe de Mme Mohr (PS -MS-GS)

- Visite de l'exposition photos sur les paysages et la faune de la Beauce le lundi 11 septembre à la salle de la Martinière.

→ La classe de Mme Garreau (CE2-CM1)

- Visite de l'exposition photos sur les paysages et la faune de la Beauce le jeudi 7 septembre à la salle de la Martinière.
- Cycle piscine de septembre à décembre 2023
- Participation à un projet avec l'école d'arts à Blois les 3 premiers lundis et mardis de décembre.

CE2-CM1-CM2 Saint Denis-Sur-Loire et Villerbon

- Rencontre Rugby organisé par l'USEP le vendredi 20 octobre.
- Cross USEP en décembre
- Classe découverte à la base de loisirs du Blanc dans le parc de la Brenne sur la thématique « Sports et Nature »

Remerciements aux mairies pour leur subvention à hauteur de 110 euros par élève

Le budget total de ce projet s'élève à environ 1300 euros.

Villerbon :

→ Classe de Mme Perdereau

- Intervention sur les dangers liés à l'usage du numérique (internet, jeux vidéos, réseaux sociaux) par une association.

→ Classe PS-MS

- Vendredi 29 septembre sortie 1, 2, 3 USEP avec des ateliers principalement tournés vers le Rugby.
- Emprunt d'une mallette CDER, sécurité routière, pour parcours vélo dans la cour pour une sensibilisation à la sécurité sur la route.

→ Classe de PS-MS-CP-CE1 :

- Intervention dans le cadre de la semaine du goût du 16 au 20 octobre de :

Mme Daubignard, apicultrice le mardi 17 octobre avec possibilité de revenir ultérieurement ,

et de la boulangerie Feuillette (chef pâtissier et chef boulanger) le vendredi 20 octobre 2023 avec pour thème : Les sens pour les CP-CE1 et le goût pour les maternelles.

9. Divers

Date des Olympiades : vendredi 14 juin

Photos de Classes :

Saint Denis-Sur-Loire, lundi 20 novembre au matin.

Ménars, lundi 20 novembre après-midi

Villerbon, mardi 21 novembre matin

Carnaval : vendredi 5 avril.

Fête d'école : dimanche 30 juin (sous réserve de confirmation par l'APE)

Chorale de printemps : mardi 28 mai 2024. La salle de Fossé est réservée.

10. Questions générales des Délégués de Parents d'Élèves

- Le bus est à l'heure

- Demande d'aide aux devoirs sur les temps de garderie

→ déjà abordé : le personnel de mairie n'est pas habilité et les conditions d'accueil ne sont pas toujours adéquates.

Hygiène, lavage des mains ?

→ Le lavage des mains au retour de récréations, cantines, ... a toujours été de rigueur à l'école.

→ Demande d'un abri-bus. Où ? Lieu non précisé.

L'abri bus de Villeneuve va être changé de côté. C'est pour l'instant en négociation avec Agglopolys.

L'intervenant EPS aurait eu des propos pas très éducatifs sur un ton humiliant. Il aurait dit à un élève ne pas aimer les tricheurs.

→ Les enseignantes sont présentes sur les temps d'intervention de monsieur Le Douairon et n'ont jamais remarqué de propos déplaisants. Eric est très pédagogue, patient et toujours dans l'humour.

Questions propres à chaque commune :

Questions propres à la commune de Saint Denis-Sur-Loire :

- Remerciements des maîtresses pour le nouveau chauffage réversible qui a permis de bien vivre les derniers jours d'école en juin et le chauffage ces derniers jours.
- La formule des questionnaires actuels est peut-être à réfléchir car il y a peu de retour en format mail ou papier.

→ Un affichage avec un trombinoscope des Parents élus, de la classe qu'ils représentent et leurs coordonnées est proposé par les DPE.

- Un panier de basket peut-il être installé dans la cour des CE2-CM1 ? oui pas de soucis répond le Maire.
- Les deux classes mangent-elles ensemble ?

→ Les CE2-CM1 arrivent quand les maternelles sont au plat de résistance.

- Qualité du prestataire API ?

→ Repas équilibré, pas de plainte, fournisseurs plutôt proches, moins de gaspillage...

La mairie est plutôt satisfaite suite à une visite dans les locaux d'API il y a moins de 6 mois.

Les menus sont sur le site de la mairie.

Questions propres à la commune de Villerbon :

Remarques des parents

« Concernant la cantine: les menus végétariens peuvent ils être annoncés avec un code couleur , ils seront plus faciles à identifier/compter , certains enfants ne mangent pas la peau des fruits pour des raisons de texture ou parce que celle ci ne doit pas être consommée lorsque le fruit n'est pas bio. La pomme étant le fruit contenant le plus de pesticides et l'agriculture "raisonnée" ne garantie en aucun cas l'absence de pesticides. Ainsi ma fille ne mange pas les pommes quand il y en a car on ne lui épluche pas (en CP elle est trop petite pour maîtriser ce geste) et car je proscriis l'ingestion des pommes non bio. Quelles solutions peuvent être apportées pour qu'elle mange son fruit et que les élèves ingèrent le moins possible de pesticides (il y en assez dans l'eau comme ça...) . Merci »

→ L'équipe n'a pas le temps et il n'y aura pas d'individualité (cas par cas). En règle général, le menu végétarien est servi le vendredi.

« Mauvaise idée chou et brocoli le même jour »

→ C'est une nutritionniste du prestataire qui élabore les menus. Il faut regarder les menus sur la semaine et non sur un midi.

« Très bon accueil pour la garderie et ma fille et moi apprécions de pouvoir lire le menu tout les matins.

Nous sommes très contents du service, il y a une bonne équipe. Merci Philippe, Capucine et Liliane! »

« Bon encadrement aussi bien au niveau de l'équipe enseignante que de Claudine. Elles ont toujours de bonnes idées pour des activités pour les enfants. Merci pour eux! »

« Très bonne idée de faire intervenir des personnes extérieures. Nous sommes contents de l'intervention d'Émilie qui est très appréciée de notre enfant. »

→ Merci pour ces retours.

« Serait-il possible d'actualiser le contenu du menu de la cantine pour le mois suivant sur le site de la mairie de Villerbon? »

→ Les menus seront transmis à l'avenir par primOT.

Remarques des enseignantes

« Merci à la mairie pour les travaux suivants : réparation prise électrique dans la classe de cp/ce1, l'installation d'un rangement à vélos, l'ordinateur de direction, le tableau d'affichage dans la salle de motricité, l'adhésion à PrimOT, la peinture de porte dans la classe de cm1/cm2 »

« Il y a eu un changement de chaudière en élémentaire. Le chauffage fonctionne bien. »

« Serait-il possible :

- d'accrocher le panier de basket dans la cour élémentaire
- de mettre la sonnette cp/ce1 au portillon
- de réparer le téléphone dans la classe de cp/ce1 qui ne fonctionne qu'en haut parleur
- de réfléchir à ce que la salle de motricité soit plus sombre pour le temps calme des MS : ajout d'un tissu aux rideaux ? »

« Dans le cadre d'une mission Pacte (soutien), les élèves peuvent-ils aller à la garderie de Villerbon et non à la garderie de leur lieu de résidence. »

→ oui c'est possible comme pour les APC le matin.

Questions propres à la commune de Ménars :

Ménars

Remerciements :

- Un budget pour l'achat de matériel est alloué à l'école : 150 euros pour les fabrications de Noël (objets et cartes). L'école se charge de la création de 35 cartes de vœux pour les colis des « anciens » de Ménars.
- Une troisième clé a été donnée à l'école pour madame Bonnet.
- Changement des 4 tapis de la classe de GS-CP, très vieillissants. Un grand rectangle de lino sera installé.
- Corinne propose de faire venir un Père Noël le vendredi 22 décembre à l'école. Il distribuera des sachets de chocolats aux enfants. Les maîtresses pourront prendre des photos des enfants avec lui.

Demandes :

- garderie : Installation d'un store occultant.
- CE1-CE2 : Madame Lavaud demande une télécommande pour le TBI, ainsi qu'un calibrage de l'affichage.
- GS-CP : les maîtresses aimeraient savoir comment utiliser les stylets.

Questions des parents :

- Beaucoup de remerciements et de retours positifs pour Corinne et son équipe à la cantine.
- Pourquoi sonner souvent la cloche à la cantine ? La salle est bruyante (les enfants parlent, et la sonorisation de la salle n'est pas adaptée.) Pour éviter de crier afin de réclamer le silence, le personnel sonne la cloche pour indiquer aux enfants que le niveau sonore est trop élevé.
☐ Une demande est faite d'organiser une rotation des enfants placés sous cette cloche.
- le nouveau règlement de la cantine (avec des couleurs) fonctionne, c'est beaucoup plus calme cette année.

Les trois services permettent de n'avoir que 40 enfants à la fois.

-Une maman a indiqué avoir vu les enfants descendre seuls du bus scolaire, et aller seuls vers l'école. La question de la sécurité est posée.

☑ Marion accompagne toujours les enfants à la descente du car, pendant que Maeva surveille à la porte de l'école. La surveillance est ainsi assurée tout le long. Emilie Chateigner leur fera un rappel de leurs rôles respectifs.

-Pourquoi n'y a-t-il pas de ballon dans la cour de récréation ? La route est trop proche, et cela serait dangereux pour les voitures. Beaucoup d'autres jeux sont sortis à chaque récréation pour les enfants.

-Beaucoup de compliments pour les intervenants musique et sport.

En lisant les questions des parents, il apparaît que beaucoup de situations seraient dénouées très rapidement si les parents venaient les exposer directement aux maîtresses. Il ne faut pas hésiter à venir parler aux adultes de l'école, ou à envoyer un mail, si une situation ou un retour de votre enfant vous pose problème. N'attendez pas forcément les questionnaires, les malentendus ne doivent pas rester sans solution trop longtemps. Nous sommes disponibles pour vous.